

# La bibliothèque, les populations, l'espace-temps : Pour une conception vraiment territoriale de la lecture publique

Dominique Lahary

Impromptu rédigé et distribué aux [journées d'étude de l'ADBDP](#) organisées à Tours (Indre-et-Loire) du 8 au 10 novembre 2004 sous le titre ***Territoires de lecture, lecture des territoires.***

*Le territoire est [...] un « mille feuille » ; [...] un « point d'empilement instable entre de multiples réseaux se déployant à des échelles différentes », [...] un « portefeuille de réseaux »<sup>1</sup>.*

Bernard Kayser

Peut-être sommes-nous travaillés par ce temps rêvé où nous, bibliothécaires, pensions être dans une double maîtrise :

- **maîtrise du territoire**, c'est-à-dire de sa population : chaque bibliothèque avait vocation à attirer la population d'un périmètre donné, toute la population, dans toutes ses composantes : on calculait en pourcentage le « taux de pénétration » et désignions le reste sous l'expression « public à conquérir » ;
- **maîtrise de l'offre documentaire**, c'est-à-dire de la production éditoriale : chaque bibliothèque se faisait un point d'honneur à embrasser l'ensemble du champ éditorial pour le filtrer afin d'aboutir à une collection encyclopédique équilibrée - devant l'énormité de la tâche, elle consentait par commodité à segmenter par support, par tranche d'âge, par domaine.

Cette double maîtrise exprimait des valeurs professionnelles qui, malgré l'impossibilité d'un accomplissement total (on n'attire jamais toute la population, on ne peut acquérir tout ce qu'on voudrait), reposaient sur un idéal universaliste : tous les contenus (légitimes) pour toute la population.

Et si ces valeurs, si cet idéal nous empêchaient de comprendre ce qui se passe, ce que nous faisons, ce à quoi nous pouvons servir ?

---

<sup>1</sup> « Le projet territorial », *Ils ont choisi la campagne*, sous la dir. de Bernard Kayser, L'Aube, 2004, coll. Poche essai.

## **Territoires et populations**

Des géographes comme Jean-Paul Laborie <sup>2</sup> l'ont mis en évidence : tous les territoires ont connu durant ces trente dernières années une profonde mutation de leurs activités et de leur population.

Il y a de moins en moins de bassins complets où toute la vie s'organise autour d'un centre, de zones où une part majoritaire de la population habite, travaille, fait ses courses et exerce ses activités culturelles et de loisir.

Le choix des zones d'habitats n'est plus un choix de zone de vie et encore moins de travail. Dans nombre de petites et moyennes communes, une part croissante de la population se renouvelle, habite mais trouve ailleurs emploi et approvisionnement en biens matériels et culturels.

## **Les bibliothèques dans les territoires**

Dans ce contexte, une bibliothèque n'a pas forcément vocation à attirer l'ensemble des couches de population d'un quartier, d'une commune ni même d'un ensemble de communes. Elle peut être considérée comme un équipement de proximité, reconnue comme lieu de service et d'approvisionnement par certaines couches ou certains membres d'une famille : dans la vision la plus schématique, les enfants jusqu'au collège et les adultes les moins mobiles.

D'autres bibliothèques ou « médiathèques », comme on dit, attirent au gré de l'abondance ou de la variété de leur offre en termes de support et de places assises, mais aussi de leur situation sur les trajets de migration journalière ou hebdomadaire. Une bibliothèque peut même attirer en elle-même, justifier un déplacement même si elle n'est pas à proximité d'un autre équipement ou commerce.

Dès lors, on voit qu'un maillage dense est indispensable et cet effet de proximité se mesure non en kilomètres, mais en minutes : au-delà de 15 à 20, le public de proximité ne vient guère <sup>3</sup>.

## **Deuils et ajustements**

Cette constatation contrarie l'idéal de l'offre encyclopédique. Celui-ci ne correspond guère à la répartition des demandes entre équipements de proximité et équipements polarisants. Elle n'a d'ailleurs jamais été exercée sur tous les

---

<sup>2</sup> Jean-Paul Laborie, « Les petites villes dans la métropolisation : la perte d'une spécificité », *Territoires de lecture, lecture des territoires*, actes des journées d'étude de l'ADBDP, Tours, 8-10 juin 2004 [inaccessible en 2021].

<sup>3</sup> Voir les enquêtes récentes effectuées à Paris ou dans le Val-d'Oise. Voir aussi l'ouvrage dirigé par Jean-Marc Benoit, *La France à vingt minutes*. Paris : Belin, 2002..

supports, puisqu'en deçà d'une certaine taille, on ne trouve plus de vidéo, puis plus de CD<sup>4</sup>.

Peut-être nous faut-il faire ce deuil qui consacre, sinon la renonciation à l'ambition encyclopédique, du moins l'impossibilité de son exercice local. Michel Bouvy tenait à « cette idée essentielle selon laquelle les besoins [sont] partout qualitativement identiques »<sup>5</sup>. Oui, mais on ne pense pas à trouver de tout partout. On n'a pas non plus ne serait-ce que la place de proposer tout partout. Mais on peut le faire venir, grâce aux catalogues en ligne et aux navettes

Cela remet en cause à la fois notre référentiel statistique et les fondements du contrôle technique (« l'équilibre des collections »).

Tout ce qui rapporte les indicateurs de moyens à la population communale (le taux d'inscrits, la surface, le personnel, les dépenses d'acquisition) est en partie inadapté.

Le fameux taux d'inscrits, qui mélange allègrement les habitants de la commune et les autres, mesure éventuellement un taux d'attractivité, mais non la proportion de population communale qui fréquente l'établissement. On sait d'ailleurs que la mise en place de cartes uniques de réseaux intercommunaux entraîne une réduction technique du nombre d'inscrits puisqu'on met fin aux doubles comptages.

Il est donc temps de penser à construire de nouveaux outils, sans bien sûr briser les anciens ne serait-ce que pour des raisons de continuité, et parce qu'un outil imparfait, c'est toujours un outil.

Temps aussi de commencer à en déduire des critères pour les aides financières nationales... et autres.

## **Deux outils approximatifs mais bien utiles : l'intercommunalité... et le département**

Tout ce qui institutionnellement permet de dépasser le cadre intercommunal est bienvenu.

L'intercommunalité est une occasion à saisir : elle permet de rapprocher en partie le niveau de gestion, mais aussi, ce qui est important, le périmètre territorial de la décision politique des mouvements et comportements réels de population.

---

4 Cet effet de seuil ne vaut pas, on le sait, pour Internet.

5 Michel Bouvy, « Une revue professionnelle de combat : Médiathèques publiques », *Mémoires pour demain : Mélanges en l'honneur de Albert Ronsin, Gérard Thirion, Guy Vaucel*. - Paris : Association des bibliothécaires français, 1995.

De les rapprocher, de plus ou moins loin. Ne rêvons pas à une correspondance entre territoires politiques et territoires géographiques qui n'existent d'ailleurs pas tant ils sont interpénétrés<sup>6</sup>.

De même, le niveau départemental, mais sans doute aussi, même si c'est moins clair, le niveau régional, sont des outils imparfaits et utiles pour équilibrer et mettre en œuvre des dispositifs et des services qu'un sain principe de subsidiarité peut placer légitimement à ce niveau.

## **Le réseau c'est la combinaison de réseaux**

Ne cherchons pas à reporter à un niveau supérieur notre rêve perdu de maîtrise. Essayons au moins d'exercer des maîtrises partielles, en sachant qu'il n'existe guère de réseaux homogènes et autarciques, ou qu'il ne devrait guère y en avoir : il n'y a que des combinaisons de réseaux.

Cherchons aussi à nous inspirer de la notion d'économie résidentielle défendue par Jean-Paul Laborie<sup>7</sup> pour jeter les bases d'une " bibliothéconomie résidentielle ", une bibliothéconomie qui ne rêve pas d'attirer tous les résidents, mais qui sait qui réside où et pourquoi, qui se déplace où et pourquoi.

---

[Site professionnel de Dominique Lahary](#) > [Dits et écrits](#) > [Interventions pour l'ADBD](#)

---

6 On « postulait jusqu'à présent d'un recouvrement possible (l'optimum territorial) entre trois types de territoires, celui, objectivable, des phénomènes socio-économiques, celui, instrumental, des circonscriptions de l'action administrative et celui, politique, de la légitimité électorale. [...] Il apparaît davantage productif de développer une territorialisation de l'action publique qui renonce à identifier le territoire pertinent à même de superposer toutes les configurations territoriales, pour considérer les territoires politiques, à légitimité électorale, comme autant de "points fixes" arbitraires en charge de produire, pour chaque enjeu, la combinaison spécifique de territoires socio-économiques et de territoires administratifs à même de faciliter l'action publique. » Cohésion sociale et territoires, Commissariat général du plan, rapport du groupe de réflexion prospective présidé par Jean-Paul Delevoye, la Documentation française, 1997, pp. 113-114.

7 Jean-Paul Laborie, op. cit.